

sans les violences qui ont marqué la journée de lundi à Buckingham.

Nous connaissons trop peu de chose encore des faits qui ont immédiatement précédé les événements sanglants; les responsabilités seront bientôt établies par l'enquête commencée. Jusque-là il est bien difficile de dire pourquoi la grève, pacifique depuis le début, est devenue tout-à-coup violente et sanguinaire et pourquoi et de quel côté a été tiré le premier coup de feu.

Mais ce que l'on sait déjà, c'est que les patrons des grévistes avaient à leur solde pour protéger leurs biens et peut-être aussi leur vie qu'ils croyaient menacées, quelques détectives armés. On sait encore que, pour empêcher le travail de quelques ouvriers, les grévistes sont entrés également armés sur la propriété de leurs anciens patrons, bien qu'ils aient été mis en demeure de s'éloigner.

Dans de telles conditions, c'est-à-dire quand deux factions ennemies armées se rencontrent, il est presque inévitable que les armes partent pour ainsi dire d'elles-mêmes.

L'enquête nous dira jusqu'à quel point les patrons étaient justifiables d'armer une poignée d'hommes et de faire eux-mêmes leur propre police au lieu de demander aux autorités la protection de la force publique. Mais l'enquête établira sûrement que les grévistes en se dirigeant en armes sur la propriété d'autrui pour empêcher le travail libre ont encouru une grande responsabilité dans les derniers événements.

Un journal quotidien parlant de la grève de Buckingham, après avoir posé la question: Pourquoi n'en est-on pas arrivé à une entente? ajoute:

"Le plus tôt les capitalistes en viendront à la conclusion que les Unions Ouvrières, que les organisations laborieuses [sic] sont des institutions durables et qu'il faut traiter avec elles, le mieux ce sera dans leur intérêt et dans l'intérêt du pays".

Ce qui, sans doute, veut dire que, si les capitalistes ne traitent pas avec les Unions Ouvrières et ne capitulent pas, ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes si les tristes événements de Buckingham se répètent.

Il est généralement convenu dans une certaine presse que les ouvriers ont tous les droits et que les patrons n'ont que des devoirs. On se garde bien de le dire ouvertement, mais c'est ce qui ressort nettement de la lecture des chroniques ouvrières. On flatte l'ouvrier dans un but facile à comprendre, mais sans s'inquiéter des conséquences que peuvent avoir sur lui la flatterie et les coups d'encensoir qui le grisent.

Les capitalistes n'ignorent pas les unions ouvrières et s'entendraient plus souvent et plus volontiers avec elles si, parfois, elles ne se montraient trop ex-

geantes. Tant que les unions voudront empêcher les patrons de prendre leurs ouvriers à leur gré parmi les unionistes comme parmi les non unionistes, tant que les grévistes unionistes menaceront de violences les travailleurs libres, il sera difficile que les patrons voient d'un bon oeil les unions ouvrières s'immiscer dans leurs propres affaires.

LA SECHERESSE

Un moyen de combattre ses effets

Les plaintes relatives au manque d'eau sont à peu près générales dans notre province. Dans toutes les localités éloignées d'une rivière les cultivateurs se lamentent de la sécheresse qui a tari les puits, desséché les ruisseaux et épuisé les citernes. C'est pour eux un grave problème de se procurer l'eau potable pour eux-mêmes et leurs animaux.

Peu de municipalités sont assez riches pour se payer le luxe d'un aqueduc et y amener l'eau d'une source éloignée; encore moins dans les rangs de colonisation peut-on faire la dépense nécessaire d'une canalisation et d'une distribution d'eau.

Pourtant, ceux que la sécheresse éprouve cette année d'une manière très sérieuse, doivent chercher un moyen pratique d'éviter le renouvellement toujours possible d'un état de choses qui leur occasionne des pertes sensibles, quand il ne les ruine pas.

Il est bien des endroits où il serait possible de détourner, en partie du moins, les effets d'une sécheresse prolongée. Nous ne doutons pas, en effet, que, dans beaucoup de parties de la province, il soit possible de forer des puits artésiens qui donneraient en tout temps une eau abondante.

Nous soumettons cette idée aux marchands de la campagne, qu'ils en parlent à leurs voisins, à leurs clients, à leurs amis. Le manque d'eau est une calamité et, s'ils parviennent à détourner cette calamité de leur voisinage, ils feront un bien immense dont ils seront des premiers à bénéficier. Un marchand s'enrichit difficilement dans une localité pauvre.

ETUDE SUR LES TARIFS RES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Nous reproduisons ci-dessous une étude de M. A. H. Hardy, lue devant la Chambre de Commerce du District de Montréal. Nous sommes certains que nos lecteurs la trouveront intéressante autant par les renseignements qu'elle contient que par les conclusions qu'elle comporte. Monsieur le Président, Messieurs.

Avec la permission de notre président, je viens ici faire quelques suggestions

qui pourraient être utiles dans notre service postal intérieur. Dans nos voyages fréquents à travers l'Europe, j'ai constaté un peu partout le système postal surtout en ce qui concerne le service intérieur et il me semble maintenant que notre pays est assez avancé pour adopter quelques-uns des moyens en usage là-bas pour la plus grande commodité du commerce, de l'industrie et du public en général. Je vous donne ici des données avec commentaires, qui pourraient vous intéresser et je serais content si les membres de notre Chambre voudraient bien discuter les réformes que je suggère. Puisque nous avons un ministre Canadien-Français dans ce département des postes, je suis convaincu qu'il serait content de recevoir des conseils de notre Chambre. Remarquez bien que je ne parlerai que du service intérieur.

Je commence par les "LETTRES".

TARIF AU CANADA.—2c. par once ou fraction d'once.

TARIF EN ANGLETERRE.—Jusqu'à 1 oz. 1d. ou environ 2c. et au-dessus 4 oz. environ 1c. par fraction de 2 oz. Lettres postées en retard ou après l'heure indiquée dans l'indicateur des postes, ou 5 minutes avant l'expédition des sacs de maille: ½d. ou environ 1c. extra. Par exemple, dans un des principaux bureaux de Londres, St-Martin-le-Grand où les boîtes à lettres pour les mailles du soir sont fermées à 6 heures, il peut être posté jusqu'à 7.30 heures dans une boîte particulière marquée "Late Letters" pour les mêmes mailles, toute lettre affranchie d'un timbre additionnel de ½d. ou 1c.

Il me semble que le Gouvernement devrait adopter le même tarif pour l'Canada et pour la commodité du commerce et du public adopter aussi dans les grands centres le système de lettres en retard au même tarif que l'Angleterre.

MANDATS DE POSTES

TARIF AU CANADA:

	\$ 5.00 et au-dessous	5c
Au dessus	5.00 jusqu'à \$10.00	6c
"	10.00 "	10c
"	30.00 "	15c
"	50.00 "	20c
"	75.00 "	30c
\$100.00 maximum d'un mandat payable au Canada		

TARIF EN ANGLETERRE:

	£1 ou environ \$5.00 et au-dessous	1d
Au-dessus	\$ 5.00 jusqu'à \$10.00	2d
"	15.00 "	3d
"	50.00 "	10d
"	100.00 "	15d
"	150.00 "	20d

£40 ou environ \$200 maximum d'un mandat payable en Angleterre. Au lieu de donner ces commissions aux Banques ou Compagnies d'express notre Gouvernement devrait réduire le tarif et modifier le système Anglais. Le Gouvernement devrait en même temps faire de l'éducation et accoutumer graduellement le public à se servir de mandats de poste au lieu de payer les commissions aux Banques ou aux Compagnies d'EX-